

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2024

---

ACCÉLÉRATION ET À LA SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT  
DÉGRADÉ ET DES GRANDES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT - (N° 1984)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE425

présenté par

M. Royer-Perreaut, rapporteur et M. Vuilletet, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 23, substituer à la première occurrence du mot :

« de »

le mot :

« pour ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.